
RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements –no 1
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : Régie de l'énergie

Question 12.1.3 **Références :** SCGM-12, documents 1, 4, 5 et 6

Préambule :

SCGM fournit les résultats sur les critères choisis de réponses aux situations d'urgence et de suivi des activités d'entretien préventif

Demandes :

a) Si le critère de réponse aux appels d'urgence en moins de 35 minutes est une moyenne pour toute la franchise ; veuillez produire ces résultats par zone ou par région.

b) Le quatrième critère fourni par SCGM illustre la qualité du respect du programme planifié des activités d'entretien préventif qui a été défini pour l'année à venir. Veuillez produire un tableau montrant, sur les 5 dernières années, l'évolution du nombre de fuites, du nombre d'appels d'urgence et du nombre d'incidents dus à des entrepreneurs qui creusent sans avoir préalablement appelé pour faire localiser les conduites.

Réponse

a) Ci-dessous les résultats de réponse aux appels d'urgence par région :

RÉGION	% DE COUVERTURE EN 35 MINUTES (octobre 98 à septembre 99)
Montréal	92,9%
Laurentides	79,5%
Montérégie	86,8%
Rouyn	90,6%
Estrie	91,3%
Mauricie	87,5%
Québec	88,3%
Saguenay	93,9%
GLOBAL	90,7%

b)

Société en commandite Gaz Métropolitain

Cause tarifaire 2000, R-3426-99

ANNÉE	NBRE DE FUITES	NBRE D'APPELS D'URGENCE	NBRE D'INCIDENTS
1998-1999	5839	12546	154
1997-1998	6060	13083	152
1996-1997	5122	12270	145
1995-1996	4553	11518	111 (Montréal, Laurentides et Montérégie seulement)
1994-1995	5630	13251	142 (Montréal, Laurentides et Montérégie seulement)

Notes :

Le nombre d'appels d'urgence indiqué correspond au nombre de tâches créés (déplacement d'un technicien sur les lieux)

Le nombre de fuites représente la somme des fuites intérieures et extérieures répertoriées au système RECP-REPR et complétées comme fuites réelles (01-02-05).